

La tragique fin des experts.

Présentée par Robin Birgé et Sarah Calba à l'occasion de la 2e journée du colloque « Pour une recherche scientifique responsable » organisé par l'association Sciences Citoyennes, le 29 mai 2018 à l'EHESS de Paris.
Le programme de cette journée est disponible sur le site dédié à cet événement : <https://recherche-responsable.org/>

Pourquoi a-t-on besoin des experts ? Selon une conception des plus normales, les chercheurs cherchent... on ne sait pas exactement quoi, on ne sait pas toujours pourquoi. Ainsi, sans vraiment comprendre leurs recherches, on fait confiance aux scientifiques car on reconnaît leur pouvoir de découverte et d'invention dont, finalement, nous profitons tous. Cependant, il arrive parfois que l'on veuille une réponse claire à une question précise, et qu'ainsi, la recherche ne soit pas motivée par ses propres logiques et questionnements, mais qu'elle soit employée pour résoudre des problèmes politiques (ici compris au sens large de ce qui concerne la société organisée). Le CNRS définit ainsi le rôle de l'expert : « Comme expert, il [le chercheur] est appelé à donner un avis ou à participer à une expertise au bénéfice d'une ou plusieurs composantes du corps social – pouvoir politique, judiciaire, collectivités, industries, associations, médias – sur des questions bien identifiées, relevant de son champ de compétences ou sur des problèmes à composantes multiples. Devant ces situations généralement très complexes, il doit aller au-delà de ses connaissances, en exprimant alors une conviction qui résulte de son expérience et de sa réflexion. Il agit alors hors de son environnement habituel pour délivrer des appréciations que ces acteurs du corps social souhaitent aussi claires que possible. »¹ Il semble donc que, lors d'une expertise, le chercheur ne se limite plus à produire des connaissances, mais qu'il ait à *donner son avis, exprimer ses convictions* ou encore *délivrer des appréciations* : autant de formulations qui le place hors de son registre "habituel" (plus proche de la description ou de l'analyse).

Cette conception de l'expertise nous pose doublement problème. D'abord, parce qu'elle implique une séparation nette entre des préoccupations scientifiques et des problèmes ou des intérêts plus politiques alors que nous ne voudrions pas concevoir les uns sans les autres (quitte à les redéfinir un peu différemment). Ensuite, parce qu'elle sous-entend qu'en dehors des moments d'expertise, c'est-à-dire lors de leur travail de recherche "habituel", les chercheurs ne produiraient et n'exprimeraient pas des avis, des convictions ou des appréciations mais quelque chose de plus factuel, de plus certain, de plus vrai. Or nous pensons qu'il n'en est rien, autrement dit que les chercheurs n'expriment jamais que des points de vue singuliers à propos des sujets et objets qu'ils étudient.

Dès lors, nous posons à nouveau la question : à quoi servent les experts ? En nous appuyant sur une définition constructiviste de la science (où les faits sont *construits*, où les connaissances sont des *opinions* et où les propositions ne sont pas réfutables mais *discutables*), nous défendrons l'idée que cette distinction entre chercheurs et experts n'a pas lieu d'être, sauf à maintenir un Grand Partage entre la science et le politique. Voilà la tragique fin (au sens de la clôture comme du projet) de l'expertise scientifique !

¹ Cette citation du comité d'éthique du CNRS (le COMETS) est extraite d'un « avis » publié en 2005, intitulé « Éthique et expertise scientifique ». Celui-ci est disponible sur le site internet du CNRS.